

## Opération du glaucome congénital

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

A l'issue de l'examen sous anesthésie générale effectué chez votre enfant en raison d'une suspicion de glaucome congénital, votre ophtalmologiste a confirmé l'existence de cette maladie dont la gravité peut aller jusqu'à la perte de la vision. Il y a nécessité d'une opération en urgence : la chirurgie constitue le seul moyen de lutter contre les conséquences du glaucome congénital qui, non opéré, conduit à la cécité de l'œil atteint.

Cette fiche contient l'information sur l'opération qui vous est proposée, sur ses résultats et sur ses risques.

### Le glaucome congénital

Le glaucome congénital est une maladie caractérisée par une hypertonie oculaire (pression trop forte). Elle est d'autant plus grave qu'elle survient très tôt et risque d'entraîner rapidement une cécité si le diagnostic et la prise en charge chirurgicale ne sont pas effectués à temps.

Le glaucome congénital est dû à une malformation oculaire : il s'agit d'un obstacle à la bonne circulation du liquide de l'œil qui va créer une pression trop forte à l'intérieur de l'œil. Cette pression excessive va entraîner chez l'enfant de moins de 3 ans une augmentation de volume du globe oculaire qui n'est pas assez rigide : en conséquence, en avant opacification de la cornée et en arrière compression du nerf optique. L'évolution peut être très rapide jusqu'à la cécité de l'œil concerné.

Le glaucome congénital est une urgence chirurgicale qui nécessite un dépistage précoce dès la naissance. La prise en charge rapide aboutit à une intervention chirurgicale dès que le diagnostic est confirmé (examen sous anesthésie générale). Seule une diminution de la pression à l'intérieur de l'œil pourra arrêter ou ralentir la destruction des fibres optiques par compression du nerf optique.

Il existe différentes formes cliniques de glaucome congénital. Celui-ci peut être isolé ou associé à d'autres malformations qui devront être recherchées : un bilan oculaire et général complet avec enquête génétique est nécessaire.

**Opération du glaucome congénital** : L'intervention est réalisée chez l'enfant sous anesthésie générale, en milieu chirurgical stérile et sous microscope opératoire. Elle représente un geste chirurgical majeur, car elle consiste à inciser l'œil. Une hospitalisation est nécessaire.

**Anesthésie** : L'intervention se pratique chez l'enfant sous anesthésie générale.

**Type de chirurgie** : Différentes techniques sont possibles et seront adaptées au cas particulier de votre enfant. Devant le caractère d'urgence de cette chirurgie ou en fonction de l'état général précaire de l'enfant, votre ophtalmologiste pourra être amené à faire une intervention sur les deux yeux dans le même temps opératoire. Votre ophtalmologiste sera amené également à utiliser des substances antimitotiques (rôle dans la cicatrisation) pour aider au bon déroulement de l'intervention chirurgicale et de son évolution.

**Difficultés pré-opératoires** : Selon le type d'intervention, il est parfois nécessaire d'enlever un petit fragment d'iris laissant une déformation de la pupille.

Le déroulement de l'intervention peut être compliqué par une hémorragie dans l'œil ou d'autres complications imprévisibles.

**Évolution post-opératoire habituelle** : Dans la majorité des cas, l'œil opéré est indolore.

Les soins post-opératoires consistent en l'instillation de gouttes, à l'application d'une pommade et au port d'une protection oculaire selon les modalités et durant une période qui vous seront précisées par votre ophtalmologiste.

**Suivi post-opératoire** : Examens réguliers : ils seront nécessaires pour contrôler la pression, la taille, la partie antérieure (cornée) et postérieure (fond d'œil) de l'œil de votre enfant. Tant que l'âge de votre enfant

ne lui permettra pas une coopération suffisante, ces examens réguliers s'effectueront sous anesthésie générale. En fonction du résultat immédiat de l'examen une injection d'anti-mitotique pourra être réalisée.  
Vision : le non usage de l'œil (amblyopie) est un risque majeur plus encore lorsque le glaucome congénital est unilatéral. C'est pourquoi un suivi régulier de l'évolution visuelle est nécessaire avec le plus souvent un traitement optique (lunettes) et une rééducation orthoptique (fermeture du bon œil par pansement) dans le but d'améliorer ou de préserver la vision.

**Complications de l'opération du glaucome congénital :** Des complications sévères de l'opération du glaucome congénital sont possibles. Elles peuvent aboutir dans les cas les plus extrêmes à la perte de vision de l'œil opéré, voire à la perte de l'œil lui-même : Il peut s'agir :

- d'une infection ou d'une inflammation,
- d'un décollement choroïdien habituellement régressif,
- d'un décollement de la rétine,
- d'un trouble cornéen, voire d'opacité cornéenne,
- d'une hémorragie intraoculaire massive ou d'une rupture du globe,
- d'une cataracte,
- d'une amblyopie organique,
- d'une hypertonie oculaire rebelle avec poursuite de l'augmentation de l'œil et de l'opacification de la cornée malgré le premier temps opératoire. Cette hypertonie justifiant l'usage de certains médicaments (injection d'anti-mitotiques) et/ou la nécessité de nouvelles interventions.

Au total le glaucome congénital impose des mesures urgentes et un suivi très régulier.

**Votre ophtalmologiste est disposé à répondre à toute question complémentaire que vous souhaiteriez lui poser.**

Les dispositions réglementaires font obligation au médecin de prouver qu'il a fourni l'information au patient. Aussi vous demande-t-on de signer ce document dont le double est conservé par votre médecin.

Je soussigné ..... reconnais que la nature de l'intervention, ainsi que ses risques, m'ont été expliqués en termes que j'ai compris, et qu'il a été répondu de façon satisfaisante à toutes les questions que j'ai posées.

J'ai disposé d'un délai de réflexion suffisant et

- donne mon accord
- ne donne pas mon accord

*Date et Signature*

pour la réalisation de l'acte qui m'est proposé.

Ces fiches nationales ont été créées sous l'égide de la Société Française d'Ophtalmologie (SFO) et du Syndicat National des Ophtalmologistes de France (SNOF).  
Fiche révisée en novembre 2009.  
<http://www.sfo.asso.fr>